



28 مارس 2023

## Avis aux étudiants

Suivant l'arrêté N° 227 du 20 février 2023 fixant les modalités d'organisation du concours d'accès au second cycle des écoles supérieures, il est porté à la connaissance des étudiants de deuxième année – classes préparatoires que les modalités d'organisation du concours d'accès au second cycle au titre de l'année universitaire 2023-2024 sont reconduites de la manière suivante :

### 1. Concours classant, sur ordre de mérite :

96 places des places pédagogiques offertes en second cycle sont attribuées par classement sur la base de la moyenne de la 2<sup>o</sup> année (P 80%/ 120 quota offert par ESAM).

- a. Le moyenne de classement (MC) des candidats au concours sur titre est calculée selon la formule suivante :

$$MC : MPG*(1-0,04(r + s/4))$$

-Telle que MGP étant la moyenne obtenue pendant la deuxième année de la formation de base.

-  $r$  le nombre de redoublement ( $r = 0$  ou  $1$ )

-  $s$  le nombre de rattrapages par semestre ( $s = 0$  ou  $1$  ou  $2$ )

b. Le classement des candidats au concours sur titre se fait par ordre de mérite,

### 2. Concours sur épreuve(s), écrite(s) :

24 places des places pédagogiques offertes en second cycle sont attribuées par concours (P 20%/ 120 quota offert par ESAM). Ce concours est organisé par l'ESAM est ouvert :

- Aux candidats de l'ESAM admis et non retenus dans le concours sur titre.



#### Contact :

Hall de technologie, Kharouba, Mostaganem 27000, Algeria

Phone & fax: (+213) 45 39 25 65

Email: communication@esa-mosta.dz

ESA  
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE  
MOSTAGANEM



- Aux candidats des **autres écoles supérieures** ayant accompli avec succès deux (02) années de formation de base, de l'année en cours, de leur école.
- Aux candidats admis, **qui ont été réorientés vers l'université durant l'année précédente (en 2022).**
- Aux candidats des universités ou des centres universitaires en cours de formation en licence et ayant accompli avec succès, à la date du concours, au moins deux (02) années d'étude sans aucun redoublement.

**N'est pas admis au concours :**

- Tous étudiant issu des universités et des centres universitaires ayant déjà participé dans le concours.
- Tous étudiant ayant rejoint le second cycle d'une école supérieure à l'issue de sa réussite au concours.

**Le concours sur épreuves écrites d'accès au second cycle est sanctionnant et classant pour cette catégorie de candidats, il portera sur les modules suivants :**

- Génétique ou Chimie
- Biologie cellulaire ou Microbiologie



**Contact :**

Hall de technologie, Kharouba, Mostaganem 27000, Algeria

Phone & fax: (+213) 45 39 25 65

Email: communication@esa-mosta.dz